

Infos stages :

Equipement :

Les cavaliers doivent venir en pantalon couvrant bien la jambe et chaussures fermées ou bottes de pluie. Nous prêtons les bombes (casques) avec une charlotte
Ceux qui le veulent peuvent apporter un goûter avec une gourde d'eau pour la pause de milieu de matinée (surtout les plus jeunes).

Equipements extérieurs

Nous demandons aux cavaliers extérieurs au club de ne pas apporter leur tapis et matériel de pansage afin d'éviter toute contamination entre écuries.

Présence des parents

Afin de faciliter l'autonomie des enfants nous demandons aux parents de ne pas rester pendant le stage. Vous aurez la possibilité de voir vos enfants en fin de stage. Le Jeudi ou le vendredi.

Comment passer un examen pendant le stage

Les examens sont accessibles (si le niveau le permet) aux cavaliers possédant une licence fédérale et ayant effectué la totalité de la semaine.

L'examen comprend une partie équestre et une partie théorique.

Nous encourageons les cavaliers à commencer à réviser leur théorie sur leur livre d'examen avant le stage.

Même les plus petits ont accès à des examens : les galops poney

Les examens existants pour les moins de 10 ans sont : le poney de bronze, d'argent et d'or puis les galops poney de bronze, d'argent et d'or

Pour les plus grands ce sont les galops 1 à 7 le galop 7 donnant accès à la compétition amateur et pro.

Les livres des galops poney et des galops 1 galops 2, galops 3, galops 4 et galops de pleine nature sont en vente au club au prix de 10 €, vous pouvez également les trouver en librairie.

Précisez en début de stage à votre monitrice votre désir de passer un examen.

Les licences peuvent être commandées au club sur place.

Infos paiements

Inscriptions moins de 8 jours avant le stage : règlement de l'intégralité du stage

Inscription plus de 8 jours avant le stage :

- Si vous réglez par chèque : 2 chèques sont à donner un chèque de 30% l'autre du solde
- Si vous réglez par virement nous demandons un premier virement de 30% du stage à l'inscription , le solde doit être réglé 8 jours avant le stage

En cas d'annulation à moins de 15 jours du stage le chèque d'acompte est encaissé par le club . A moins de 8 jours, le stage est dû dans son intégralité.

Toute réservation pour être prise en compte doit être accompagnée de son règlement .